

## **Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 juillet 2021 à 18 heures.**

(Convocations envoyées le 16 juillet 2021).

**Présents** : Monsieur Philippe GUIBERT Maire, Messieurs, Michel ROUSSEAU, Vincent THIBAUD, Adjoints, Monsieur Jacky DUPLOUICH, Conseiller délégué, Madame Marie-Paule WILLEMS, Conseillère déléguée. Mesdames Laurence CLAUSS, Chantal LECHOPIER, Odile POTARD, conseillères municipales.

**Représentés** : Monsieur Olivier BLONDET donne pouvoir à Madame Odile POTARD  
Madame Saskia VAN LISHOUT donne pouvoir à Madame Chantal LECHOPIER

**Absent excusé** : Monsieur Didier BAIGE.

Monsieur le Maire donne lecture du compte-rendu de la dernière réunion. Celui-ci est adopté à l'unanimité par les membres présents et représentés.

Madame Odile POTARD, conseillère municipale et Marie-Josèphe JOUANNY Secrétaire sont désignées secrétaires de séance.

**Ajout d'un point à l'ordre du jour** : Programme d'élagage des arbres sur les voies communales concernées par des travaux de voirie.

**Vote de l'ajout** : Adopté à l'unanimité.

**Approbation de l'ordre du jour** : A l'unanimité des membres présents.

### **●Cotisation au Comité des Œuvres Sociales**

Le Maire soumet au conseil les montants des cotisations au comité des œuvres sociales à compter du 01/01/2021 : Part salariale 20 € et Part patronale 0.8% de la masse salariale avec un minimum de 140 € / agent adhérent. Le conseil approuve à 10 voix POUR les montants des cotisations ci-dessus pour 2021.

### **●Adhésion 2021 à l'association des Maires Ruraux de France**

Après discussion, à 10 voix CONTRE, le conseil municipal, décide de ne pas adhérer.

### **●Demande d'admission en non-valeur de produits irrécouvrables**

Le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un état de produits irrécouvrables établi par la Direction des Finances Publiques de Bellac. Après discussion, à 9 voix POUR et 1 ABSTENTION le conseil admet en non-valeur les produits irrécouvrables du budget général et décide de prendre en charge une seule partie des produits irrécouvrables du budget eau/assainissement.

### **●Devis pour le remplacement des menuiseries du logement N°18 Le Beauvert.**

Les menuiseries extérieures du logement locatif N° 18, Le Beauvert étant très abîmées et ne répondant plus aux normes réglementaires, l'entreprise AUDIER a été sollicitée pour établir un devis pour le remplacement de ces menuiseries. Le devis présenté s'élève à 7 939.69 € H.T.

Le conseil, après avoir pris connaissance de l'ensemble du devis, et après discussion, vote à 9 voix POUR et une voix CONTRE pour le remplacement des menuiseries du logement 18 Le Beauvert. Monsieur Duplouich est en charge de ce dossier.

### **●Tarifs pour la location de la maison des associations**

Monsieur le Maire demande au conseil de fixer les tarifs de location pour la maison des associations située au camping. Après en avoir délibéré Le conseil municipal à 10 voix POUR décide les tarifs de location ci-dessous :

- **Location week-end, tarif été ou hiver.....100 €**
- **Location pour un vin d'honneur (1/2 journée) .....50 €**
- **Caution pour la télécommande du téléviseur.....20 €**

• **Elagage des arbres le long des voies communales concernées par des travaux de voirie**

Monsieur Michel Rousseau en charge de la voirie communale, informe le conseil que le service voirie de la communauté de communes souhaiterait que l'élagage des arbres soit effectué le long des routes concernées par des travaux, afin de pérenniser le bon état de la voirie communale ou intercommunale, le conseil, après discussion, à 10 voix POUR ; émet un avis favorable à cette demande, souhaite qu'un programme d'élagage soit mis en place annuellement, et qu'une communication sur cette décision soit insérée dans le bulletin municipal et publiée sur le site internet. Un courrier d'information sera adressé aux propriétaires concernés.

**Questions diverses**

**Intervention de Monsieur Guibert :**

**\*Fibre optique**

Monsieur le Maire donne lecture d'un mail d'orange par rapport aux études préalables au déploiement de la fibre sur notre commune.

1<sup>ère</sup> étape : Recensement des foyers en comptabilisant les boîtes aux lettres,

2<sup>ème</sup> étape : Piquetage des infrastructures.

Une information sur cette opération sera faite aux habitants sur le site internet de la commune. Cette opération débutera au mois d'août 2021.

**\*Panneaux directionnels pour le camping**

Suite à la demande du régisseur du camping, 2 panneaux de signalisation « CAMPING » seront rajoutés au niveau de la route de Saint-Sornin-Leulac, la pose sera effectuée par Jean-Luc et Vincent.

Les panneaux « Dompierre-les-Eglises », situés à l'entrée du bourg sur la RD 45 et RD 61 ont été cassés. Monsieur Michel Rousseau propose de contacter les services du Département pour leur remplacement.

**\* Composteur et récupérateurs d'eau pluviale**

Monsieur le Maire présente une demande d'achat d'un composteur pour la cantine et de récupérateurs d'eau pluviale.

Après discussion, le conseil décide de ne pas donner de suite favorable à cette demande.

**\*Projet de commerce multi-services**

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a reçu l'arrêté attributif de la subvention DSIL (Dotation de soutien à l'Investissement Local) et rappelle les aides financières obtenues pour ce projet.

La première réunion de chantier est prévue le mercredi 28 juillet 2021 en présence de l'architecte.

**\*Culture au grand jour et Festival du Haut Limousin**

Dans le cadre du Festival du Haut Limousin la manifestation prévue le 5 août 2021 à 16 heures à l'église est annulée.

Dans le cadre de la culture au grand jour un « Concert de Trio bourdons » sera organisé le samedi 9 octobre 2021 à 20h30 dans la salle des fêtes.

**\*Voirie**

Monsieur le Maire présente un dossier de la communauté de communes « réfection de Garde-Corps sur ouvrage d'art » La commune est concernée par celui du pont de « La Grange ».

### **\*PLUi**

Monsieur le Maire informe le conseil que la note de présentation CDPENAF a été reçue en mairie. Messieurs Rousseau et Blondet se réuniront pour formuler des observations sur ce document si nécessaire.

### **Intervention de Michel Rousseau**

#### **\*Voirie**

Monsieur Michel Rousseau a été sollicité par un habitant du Maubert pour la mise en place de panneaux d'interdiction de passage d'engins agricoles au niveau très étroit de l'intérieur du village. Monsieur Rousseau indique au conseil que cette demande est tout à fait justifiée et propose de se rendre sur place avec Monsieur Lamardelle, technicien de la voirie de la communauté de communes pour le choix d'une signalisation appropriée.

#### **\*Travaux au village de Viville**

Monsieur Rousseau indique au conseil que les deux projets de travaux au village de Viville (Raccordement d'un bâtiment au réseau d'eau potable et la création d'un point d'eau pour les agriculteurs) sont presque terminés.

Pour le second projet, il précise que les anciennes pompes seront conservées par la commune en cas de besoin et qu'une réunion avec les Maires des communes concernées sera organisée pour la visite et les modalités de fonctionnement du site.

#### **\*Fête locale**

Messieurs Rousseau et Thibaud donnent le compte-rendu de la fête locale du 14 juillet et informe le conseil qu'une réunion est prévue avec le comité des fêtes.

### **\*Intervention de Monsieur Vincent Thibaud**

Monsieur Thibaud fait part au conseil d'une demande de raccordement au tout à l'égout communal d'anciens bâtiments agricoles transformés en maison d'habitation. Monsieur Thibaud se rendra sur place après avoir pris connaissance des recommandations de la DDT mentionnées sur le certificat d'urbanisme opérationnel autorisant le projet.

**La séance est levée à 20 heures et 6 minutes.**